

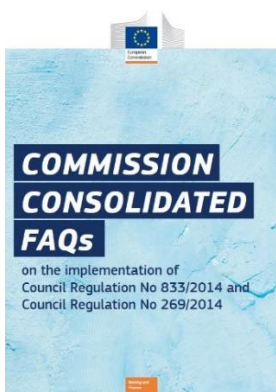


# LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

## Ministère de l'Économie

30.01.2023

### ACTUALITES DE L'OFFICE DU CONTROLE DES EXPORTATIONS, DES IMPORTATIONS ET DU TRANSIT (OCEIT)



Source : [https://finance.ec.europa.eu/system/files/2023-01/faqs-sanctions-russia-consolidated\\_en.pdf](https://finance.ec.europa.eu/system/files/2023-01/faqs-sanctions-russia-consolidated_en.pdf)

Une nouvelle mise à jour de la version consolidée des questions relatives à l'implémentation des règlements du Conseil n°833/2014 et n°269/2014 des mesures restrictives à l'égard de la Russie a été publiée par la Commission Européenne le 20 janvier 2023 ([https://finance.ec.europa.eu/eu-and-world/sanctions-restrictive-measures/sanctions-adopted-following-russias-military-aggression-against-ukraine/frequently-asked-questions-sanctions-against-russia\\_en](https://finance.ec.europa.eu/eu-and-world/sanctions-restrictive-measures/sanctions-adopted-following-russias-military-aggression-against-ukraine/frequently-asked-questions-sanctions-against-russia_en)) (FAQ de la Commission Européenne).

**Dans ce document vous pouvez trouver – à titre indicatif - un tableau de corrélation pour les éléments énumérés à l'annexe VII du Règlement (UE) 833/2014 - Articles de technologie avancée et les codes tarifaires douaniers (codes NC) correspondantes.**

*Veillez noter que cependant ce document n'a aucune valeur juridique et ne peut donc être considéré uniquement comme un outil utile de travail dans l'interprétation des sanctions à l'encontre de la Russie.*

Si vous ne voulez plus recevoir ce courriel ou vous souhaitez pouvoir l'envoyer à un autre destinataire, merci d'envoyer un courriel à: [oceit@eco.etat.lu](mailto:oceit@eco.etat.lu)

Impressum:



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Économie